

Toulouse, le 30 avril 2012
DCT/DA//Geipan

COMPTE RENDU D'ENQUÊTE

MARSEILLAN (34) 23.07.2012

CAS D'OBSERVATION

1 – CONTEXTE

Le 26 juillet 2012, le GEIPAN a reçu un appel téléphonique d'un jeune témoin (T1) relatant une observation étrange avec son grand-père (T2) le 23 juillet 2012 à 22h45 à Marseillan, sur leur lieu de vacances.

Le 5 septembre 2012 le GEIPAN reçoit le questionnaire terrestre rempli par le T2.

Devant l'étrangeté du cas, le GEIPAN a rapidement mandaté un Intervenant de Premier Niveau (IPN) pour pouvoir rencontrer les témoins avant leur retour à leur résidence principale.

2- DESCRIPTION DU CAS

Trois observations nocturnes successives ont été réalisées par les deux témoins depuis une plage de Marseillan-Plage.

- Lumière qui avançait en petits zig zag
- Observation principale : 3 formes métalliques grosses comme la lune nord vers sud
- Puis un point lumineux sud vers nord, avec changement de direction vers Agde (pas un avion)

Voici le récit du témoin T2, écrit par l'IPN du GEIPAN, sous sa dictée :

Nous étions en train de regarder le ciel en vue d'observer les étoiles filantes, sur la plage de Marseillan-plage.

J'avais la tête relevée et j'observais le ciel au zénith lorsqu'une forme inattendue est apparue au-dessus de ma tête. Le temps de la surprise et l'objet a disparu comme il était apparu. Il avait trois parties de forme arrondie, pas de propulsion apparente, pas de lumière ou de réflexion, une teinte de gris, foncé sur l'extérieur et plus claire au centre ; Cet objet avançait de façon linéaire, horizontale.

Cet ensemble m'a paru d'une dimension imposante et semblait évoluer à faible altitude, soit en formation, soit peut être relié entre eux. Mon observation n'a duré que quelques secondes et le temps de l'étonnement passé a disparu comme évaporé.

J'ai été le premier à m'exprimer et sur le moment je m'entends dire : « qu'est-ce que c'est que ce truc ? » Mon petit-fils a pu observer ce phénomène un peu plus longtemps car il était situé derrière moi, la tête plus relevée.

2- DEROULEMENT DE L'ENQUETE :

Le mardi 31 juillet 2012, un premier entretien avec les deux témoins a lieu au domicile de T2 (sa résidence secondaire) à Marseillan-Plage.

T2 est un retraité qui travaillait dans la comptabilité. Il portait ses lunettes de vue durant les observations.

T1, quant à lui, porte des lentilles de contact.

T2 téléphoné à la Gendarmerie de Marseillan-Plage et il pense y a voir fait une déposition par téléphone.

La brigade semble cependant n'en avoir pas gardé trace.

Nous nous rendons ensuite sur les lieux où se sont déroulés l'observation, à deux minutes à pied.

T1 et T2 sont, vers 22h30, sur la plage, en train de guetter les étoiles filantes, lorsqu'ils remarquent un point lumineux de couleur indéfinie zigzagant dans tous les sens.

Un quart d'heure plus tard, T1 est le premier à observer trois formes métalliques grosses comme la pleine Lune. T2 qui vient de prendre conscience de ce que voit son petit-fils, s'exclame : « Qu'est-ce que c'est que ce truc ? » L'étonnement des deux vacanciers est évident. Ils viennent de voir se détacher sur le ciel sombre trois formes qu'ils ne s'expliquent pas.

Trois triangles en formation, viennent de passer au-dessus d'eux à grande vitesse et sans bruit.

Les angles sont décrits comme étant arrondis.

La vitesse estimée est supérieure à celle d'un avion de ligne à 10 000 mètres d'altitude.

Aucune lumière ne semble émise par ces formes qui doivent donc réfléchir la lumière venue d'autres sources comme celle d'un lampadaire proche. D'ailleurs, les formes se détachent assez peu du ciel sombre. Aucune odeur n'est perçue.

Leur couleur varie entre le gris clair et le gris foncé selon les endroits.

T2 estime que les trois formes triangulaires qui avançaient à la même vitesse pouvaient être reliées entre elles, n'être qu'une seule vaste structure même s'il n'a rien pu distinguer qui puisse confirmer cette impression. Il se souvient ne pas avoir vu d'étoiles entre les trois formes mais n'est pas certain qu'elles n'aient pas été visibles.

Pour T1, cela a duré 3 secondes et cela se trouvait à très haute altitude, pour T2, 5 secondes et c'était assez bas.

Le début de l'observation s'est fait alors que le phénomène se trouvait à une hauteur angulaire de 90° et a disparu aux environs de 45°.

Les témoins mentionnent que les triangles donnaient l'impression de glisser, pas d'être propulsés. Aucun réacteur n'est perçu. Aucun souffle non plus, ce qui amène les témoins à évoquer un phénomène seulement visuel. Cependant, l'étonnement était tel que même le bruit des vagues n'a plus été perçu durant l'observation.

La trajectoire horizontale estimée est Nord-Ouest / Sud-Est, en direction de la mer Méditerranée. Le phénomène disparaît d'ailleurs aux yeux des témoins au-dessus de la mer, comme dissous dans l'air.

Quelques feux étaient visibles sur la plage ce qui laisse supposer que d'autres personnes ont pu apercevoir ces formes. Les personnes interrogées sur place ont déclaré ne pas être au courant qu'il y avait eu des ovnis.

Une quinzaine de minutes après cette deuxième observation, un point lumineux jaune ou blanc (il y a un désaccord entre les témoins) gros comme Vénus arrive de la mer et, au niveau de Sète, effectue un virage

vers Agde, direction Sud-Ouest.

Avec le recul, les témoins pensent avoir vu un ou plusieurs objets pilotés dotés de moyens technologiques inconnus des humains, un phénomène étrange qui les dépasse.

3- INFORMATIONS ANNEXES :

Conditions météo :

Temps clair, pas de nuages, sans vent.

(Très léger vent de Sud 5 km/h d'après <http://www.meteociel.fr/>)

Aucun trafic aérien civil signalé sur le créneau horaire des observations.

4- HYPOTHESES :

La méprise avec un avion, un hélicoptère ou un drone semble à écarter, en tous cas pour les deux premières observations.

Etant donné le vent faible, et venant plutôt du Sud, les hypothèses d'objets portés par le vent ne conviennent pas : ballons, lanternes, cerfs-volants.

Une autre hypothèse envisageable aurait pu être une méprise avec des animations lumineuses de projecteurs type sky-rose (utilisé par les discothèques nombreuses dans cette région) mais le temps clair n'est à priori pas favorable à un bon rendu de ces dispositifs. Cette hypothèse a été jugée trop fragile pour être retenue.

Ce cas d'observation ne correspond pas aux méprises classiques.

5- CONCLUSION :

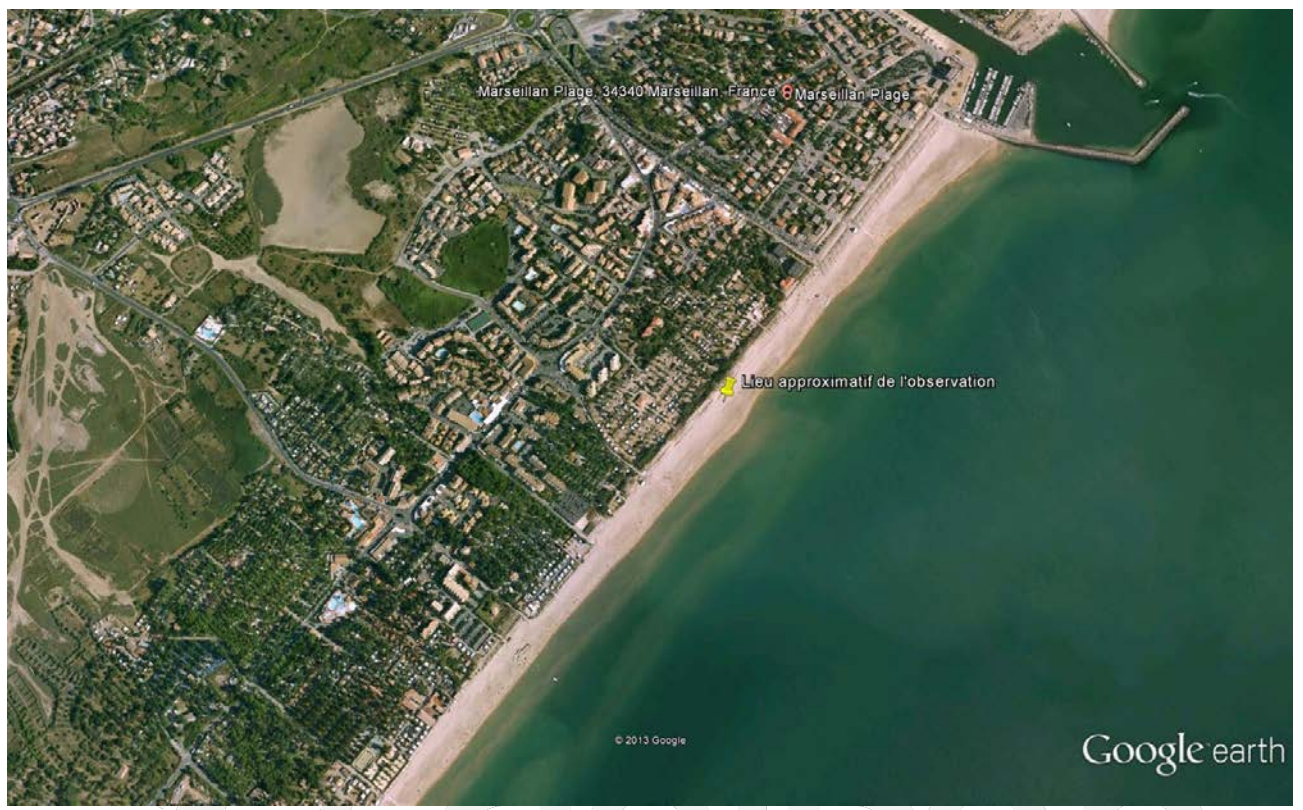
Ce cas présente un assez fort degré d'étrangeté, mais est d'une consistance plutôt faible : en effet, il y a bien deux témoins mais pas indépendants, et il est étonnant, à une heure où il y a encore de nombreux promeneurs sur la plage qu'aucun autre témoin ne se soit signalé. On note aussi que l'observation a été très courte.

L'enquête n'a pas relevé de similitudes avec les méprises classiques.

Par manque de recoupements, ce cas est classé « C »

6- Annexe :

Document 1 : photographie satellite du lieu d'observation.



Document 2 : dessin du T1, concernant la deuxième observation.



Document 3 : panorama depuis le lieu d'observation (photographies faites par l'IPN).



